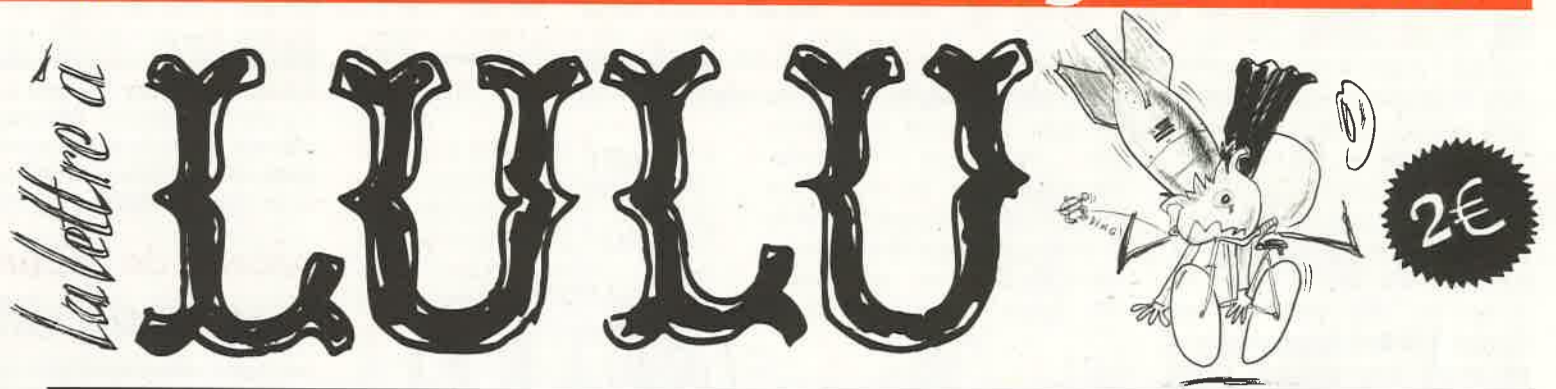


**TRAFIC D'ENQUÊTE
AU CONSEIL
GÉNÉRAL P. 3**

**TRAFIC DE SHIT
À OUEST-FRANCE
P. 7**



Les oiseaux volent parce qu'on le veut bien

Irrégulomadaire satirique n°39 - Avril 2003

Autocopinage

Lulupointcomme

Ça s'appelle de l'auto-promo. Tout le monde en fait, je vois pas pourquoi on se priverait. Et puis, qui d'autre va en parler, hein ? Alors voilà, je vous le dis tout de go : mon lululounet est sur le net ! Je sais, il y était déjà. Dans un effort héroïque d'archéologue, Lulu s'était fait mettre en ligne ses premiers numéros. C'était déjà bien. Mais la dernière actualisation remontait à... Oh là... Au moins ! Là, maintenant, c'est... comment dire ? la frime totale. Lulu au XXI^e siècle. Hyperbeau dans sa combinaison spatiale rouge et noire. Avec toute la collee, du siècle dernier. Avec moteur de recherche qui fonctionne ! Par exemple, vous tapez, au hasard, «Louboutin» : hop ! 32 articles. Mais le choucou reste notre Ayrault : 76 références. Lulu on the web, c'est beau comme une fenêtre qui s'ouvre sur pas moins de 1 054 articles et brèves en 32 numéros. Et à l'œil ! Avis à ceux qui ont raté le début, aux irrégulolecteurs et aux fans. On peut : s'abonner à l'édition papier (contre une somme modique), à la newsletter (gratoche), nous écrire, envoyer les articles à tous ses amis et ennemis, les imprimer. Enfin, c'est comme un site internet, un peu. Mais alors : un bien. Euh, des critiques ? Ben non. Des détails ? Le mieux, c'est d'aller voir soi-même. Allez, clic, clic : www.lalettrealulu.com

Miss Clic

(dont la direction du journal salue la courageuse enquête qui a su éviter les manipulations et les pressions.)

**Hic et quoi
Harengs
en bombe**

Chez Ikéa, y'a pas que des meubles à monter, y'a aussi une épicerie scandinave. Curieux de ces produits venus du froid, un consommateur de Chantenay achète en octobre dernier une boîte de harengs en conserve. Quinze jours après, la boîte se déforme, sérieusement bombée par une fermentation pourtant improbable, six bons mois avant la date de péremption. Retour à la case départ. Remboursement, échange standard ?

- Mais monsieur, il fallait la conserver au réfrigérateur, minaude la vendeuse.
- Euh, ben, c'est pas marqué sur la boîte, proteste le client.
- Ça doit être écrit en suédois !
- ... Ça serait bien étonnant, tout est traduit en cinq langues et ni en français ni en anglais...
- De toutes façons, regardez, c'est en armoire réfrigérée ! Imparable et non remboursable. La prochaine fois, penser à acheter des harengs qui parlent esperanto.

Vivement la droite

JOSPIN DÉMISSION !

Une honte : ces salauds de pauvres font rien qu'à resquiller dans les trains et les trams. En créant une loi pour les mettre en taule, Jospin a été encore trop bon... Il fallait rétablir la guillotine ! À Nantes, même faiblesse coupable : Ayrault et ses escadrons de contrôleurs sont la risée de bandes de fraudeurs organisées. Qu'attend-il pour les condamner à rouler en bagnole aux heures de pointe ?

Pour éviter la prison, il va bientôt falloir se cacher dans les bagages, même à la SNCF. Marlène M., une jeune précaire est convoquée au tribunal correctionnel pour " délit de fraude d'habitude ". Une appellation désignant le fait que la demoiselle n'a pas payé le train depuis un bout de temps et que là, vraiment y en a marre ! Depuis quelques années, la resquilleuse cumule 43 amendes pour des trajets divers entre Nantes, Saint-Nazaire ou Lille. Ce " délit " lui permet d'aller voir la famille ou les amis, et d'entreprendre des démarches pour s'en sortir. Elle risque jusqu'à six mois de prison et 7500 euros d'amende. La raison d'un tel acharnement sur les précaires ? Elle vient de la Loi Sécurité Quotidienne votée le 15 novembre 2001, à l'initiative du ministre de l'Intérieur du gouvernement Jospin, Daniel Vaillant. Un projet de loi passé sans crier gare, mélangé à une suite de mesures anti-terroristes d'après le 11 septembre. Un vrai fourre-tout qui impose l'annonce préalable des raves, prévoit la conservation de données informatiques, et a ouvert une voie royale aux lois sécuritaires de Sarkozy. Selon la SNCF, en janvier 2003, 1459 plaintes ont déjà été déposées, 48 peines de prison prononcées et près de 182 procès sont en attente de jugement.

L'argent n'a pas de fraudeur

Entre les anonymes fauchés et les fauchés moins anonymes, l'application de cette loi tend à réduire la mobilité de tous ceux qui ne peuvent payer leurs déplacements, sans autre alternative. Même lorsque le remboursement des



Suite page 2

JOSPIN DÉMISSION !

frais est possible dans certains cas par l'Anpe, il reste peu évident de demander une signature à un employeur lors d'un entretien d'embauche. En novembre dernier, le nantais François Thonier décidait de ne pas voyager l'esprit tranquille pour se rendre à son lieu de stage en Ariège où il a décroché un contrat d'insertion pour monter un projet d'écolo-village. Mais pour être rentré voir ses enfants, le rmiiste a été condamné en novembre à 1569 euros d'amende.

Soutenue par AC!, Marlène la

fraudeuse de 21 ans a peur de servir d'exemple pour une jeunesse déjà mise à l'index, et dénonce les tarifs prohibitifs des transports collectifs. Jusqu'ici, pour se rendre en toute légalité à Nantes en vue de la préparation de son procès, elle a déboursé au moins 300 euros en un mois. A ce

rythme, elle aura bientôt dépensé l'équivalent d'une amende plus qu'honorable.

GARZ



Fraude de mieux

Ramdam dans les rames de tram

N'empêche, le tram gratuit, ça serait vachement payant. La preuve ? Ailleurs, c'est déjà fait.

Pas moyen d'être tranquille dans le tram à mariner sa mauvaise humeur. Un groupe de petits malins s'évertue, avec un certain succès, à tirer des sourires complices aux passagers, qu'ils aient l'air propres sur eux, insupportablement jeunes ou même sans âge. Quatre fois qu'ils font le coup depuis le début de l'année, dénommant leurs opérations "free zones". Leur pratique perverse consiste à passer la tête dans la portière à quelques stations pour annoncer que sur ce tronçon, la voie est libre de toute escouade de contrôleurs, que chacun peut "voyager tranquille". Ils sont une quinzaine, disséminés le long d'une ligne, s'avertissant par bigophone portable de l'arrivée éventuelle des fameux contrôleurs. Aucune incitation à frauder, juste une information gratuite. D'ailleurs la gratuité, c'est leur cheval de bataille, à ces ticketophobes libertaires. Le plus souvent, l'accueil est enjoué, intéressé, même si, à l'arrêt rond-point de Vannes, un screugneugneu s'insurge contre cet élan de "soviétisme". Quelques mercis fusent du tram. Un

chauffeur a même pris le micro pour avertir ses passagers de l'arrivée d'une brigade de contrôleurs. Ces contempteurs du déplacement gratos ont même inventé un nouveau savoir-vivre, dispensé sur un tract distribué lors de leur opération sourire. On y incite à déposer sur les compositeurs son ticket valable une heure, à le proposer aux usagers

leurs, de l'instauration de la montée par l'avant, des campagnes de com' contre la fraude. On vous passe les effets incitatifs sur l'abandon de la bagnole en ville, la pollution ridiculisée, des centaines de Nantais privés de leur stress quotidien dans les bouchons. Le transport en commun gratuit, Chateauroux, Vitry, Morlaix l'ont déjà mis en place. Utopie? La société de transport est déjà aux trois quarts subventionnée. Pourquoi ne pas assumer l'équité sociale d'un moyen de mobilité entièrement disponible à tous? Selon la Tan qui a mené dans le tram, à la mi-octobre, une opération «carton rouge aux resquilleurs», la fraude lui coûterait trois à quatre millions d'euros par an, sans qu'elle veuille bien expliquer d'où elle sort son estimation



qui montent, ou à les avertir de la présence de contrôleurs à bord, voire à intervenir poliment en cas de contrôle zélé. C'est vrai qu'à Nantes, chômeurs et rmiistes ont droit aux déplacements gratuits. Reste que ces salauds de pauvres doivent aller faire la queue tous les trimestres, fournir la papperasse exigée, admettre ce contrôle social des mal nantis. Certificat de résidence de moins de trois mois, justificatif de ressources. Vous manque un papier. Vous reviez. Une humiliation de plus. Et le dispositif a ses exclus : sans-papiers, enfants de chômeurs, smicards, revenus précaires.

mirobolante. En extrapolant le manque à gagner des resquilleurs chopés par les contrôleurs, donnée corrigée des variations saisonnières? Les trublions qui mènent cette désobéissance ticketière font de la grivèlerie de transport collectif. Une atteinte insupportable au service public payant. Avec des discours pareils, on rendrait gratuit l'accès aux bibliothèques, les secours des pompiers et l'éclairage public. Les transports gratuits? Un désastre. Devenues inutiles, les escouades de contrôleurs se retrouveraient à la rue. Et les rues surpeuplées, c'est dangereux pour la circulation.

Les graves dangers du tram gratos

Edmond Tépart-Lavant

Quant à l'accès gratuit pour tous, il aurait ses avantages : réduction des dépenses liées à l'accès payant ; billetterie, poinçonneuses, sans parler des salaires des équipes de contrô-

* "L'estimation que nous utilisons repose sur la mesure du taux de fraude réel valorisé par la recette moyenne d'un voyageur payant", explique la TAN. Euh... Quelqu'un a compris ?

Roulez bolide

Au tram où vont les choses

Élu Vert, François de Rugy est tellement transporté par ses idées qu'il les oublie parfois en chemin. Pour rejoindre l'inauguration des travaux d'un bout de ligne de tram à Orvault, en décembre dernier, il s'est fait trémoller en voiture officielle de la mairie, avec chauffeur s'il vous plaît. Ce qui lui a valu les foudres d'Ayrault, pas forcément écolo radical mais sensible aux questions de communication. Et dire qu'en roulant officiel, l'élu Vert pensait éviter les contrôleurs.

Arceau de sécurité

Mon lit de ville

Les bancs métalliques des abri-bus de la station Commerce ont été modifiés. On leur a ajouté, en plein milieu, un appendice en forme de demi cercle métallique ayant manifestement pour but d'empêcher les clodos de s'y endormir. Cela doit être ça que l'on appelle «l'informe d'une ville».

Classe affaires

La vieille baguette de l'orchestre



Le nouveau chef de L'Orchestre national des Pays de la Loire a un problème. Il est hors d'âge. À 67 ans, il ne peut être rémunéré mensuellement par une structure de droit public. Ce serait illégal, passé la date de péremption. Les dirigeants de l'orchestre se sont creusés les méninges pour trouver la parade : le retraité Isaac Karabtchevsky sera payé comme un chef invité. Ce qui en fait un genre d'intermittent à temps plein. Avec une paye double, répartie entre l'ONPL et la nouvelle structure Angers Nantes Opéra. Minimum 152 000 euros pour l'orchestre, et 93 000 euros pour dix semaines à disposition de l'Opéra. Soit une base de 20 000 euros par mois minimum, sans compter des indemnités de frais de séjour. Pas mal pour une retraite dorée*. Et s'il dirige plus de trente concerts dans l'année, et plus de huit représentations d'opéra, il touche un bonus à chaque fois. Un concert de rab à l'ONPL lui rapporte 5000 euros, 8500 euros à l'Opéra. Tous ces chiffres sont qualifiés de «raisonnables, dans une moyenne basse, comparés aux autres chefs», d'orchestres similaires en France, dit-on à l'ONPL. M. Karabtchevsky, paraît-il, n'aime pas beaucoup le décalage horaire. Il garde néanmoins une résidence au Brésil, et a quand même fait rajouter à ses contrats des remboursements de billets d'avion, en classe affaires s'il vous plaît, payés par l'Opéra et l'ONPL. Rien que l'Opéra en paye deux par an. Un bonus en l'air. Comparé au tarif des émoluments d'un préfet après trente ans de carrière, c'est presque quatre fois plus. Si on prend perfidement le Rmi comme unité de mesure, le chef retraité palpera près de six cents fois le Rmi. De quoi insérer un chef sur le déclin dans une partition sociale pas trop inconfortable.

* Tout ça à partir de septembre 2004. Mais avant, il dirigera trois concerts, comme chef invité.

Chevalerie

Batardisation du mérite

On dit qu'il ne suffit pas de ne pas demander une décoration, il faut surtout ne pas la mériter. Faisant fi de l'adage, Denis Batard, président de la Chambre de commerce et d'industrie, a envoyé un très solennel carton d'invitation pas très modeste pour la cérémonie où il se fait épingleur la breloque de Chevalier de l'Ordre national du mérite, avec photo de la médaille en couleur et en grand sur le bristol. Qui a dit que les honneurs, ça grise? La breloque est en bleu.

25^{ème} heure

Le bus allonge le temps

Avec le bus, allez au-delà du bout de la nuit. Le dépliant de la TAN déclinant les services de nuit est très formidable, complètement truffé d'horaires très amusants mentionnés comme suit : 2430, 2500, 2515, jusqu'à 2519, record de cette recherche du temps perdu. Normal, 24 H 30, 25 H 00 c'est très insupportable tout ce H qui traîne le soir.

La Région deale 20 tonnes de poudre

Ah, qu'il est beau, le débit de lait. Deux cent mille bons litres de bon lait pour une bonne action. Soit vingt tonnes de lait en poudre à refile, pour les beaux yeux des enfants afghans. Poudre aux yeux ?

L'opération vise à accorder un complément alimentaire aux petits Afghans, en les incitant à venir le chercher à l'école. D'un sachet de poudre de 30 grammes, deux coups : enlacté, et scolarisé ! L'opération humanitaire commence par se foutre du monde quand la communication autour de cet élan de générosité parle carrément de "développement durable", alors qu'il s'agit d'offrir un thé au lait quotidien pendant un mois aux 43 000 gamins des écoles d'une province du Nord. Un mois et basta. Ça doit être du durable en CDD.

" Découvrir la misère et le dénuement "

Quant aux mille chers petits écoliers du primaire chez nous, ils ont été conviés à une grande célébration à la Cité de Congrès de Nantes. Coût de l'opération de com' : 12 000 euros. Ce qui vaut bien qu'on se fende, pour eux, d'une distribution de compléments alimentaires un peu plus variés que pour les Afghans : un sandwich jambon

et un crudité par gamin, du fromage de chèvre, un dessert lacté, une briquette de lait aromatisé, du jus d'orange. La serviette en papier, la petite cuillère, ça se mange pas. Au goûter, une brioche, un choco BN, une autre briquette de lait. Et cadeau, un joli sac à dos de la Région. Comme tout pique-nique, le déjeuner a fini en un gros gaspillage : sandwiches débballés sans être croqués, fromage boudé, briquettes de lait à peine entamées. Poubelle. Ces enfants bien nourris ont ainsi pu " découvrir un pays lointain, en même temps que la misère et le dénuement des enfants de leur âge ". Pour faire une belle photo, on leur a demandé d'amener leurs propres litres de lait, qui ont fini en pyramide sur la scène de la Cité des Congrès. Photo. Mais ne dites pas aux mômes que leurs packs de lait n'iront pas en Afghanistan. C'est juste pour l'image. Ne leur dites pas non plus que l'ONG sur le terrain, Acted, ne distribue pas que des vêtements ou du thé, mais participe aussi à la reconstruction de l'ambassade de

France à Kaboul***. Les enfants ne comprennent rien aux subtilités de l'humanitaire. Du côté des vaches, tout baigne, c'est une manière connue d'écouler la surproduction. Si les producteurs ne veulent pas payer de pénalité, ce lait de dépassement de quota doit être soit donné, soit détruit, mélangé au lisier le plus souvent. Mais l'exonération d'amende se limite à 1500 litres par exploitation et par campagne. Petit jeu : qui a dit " L'aide humanitaire ne doit pas servir à réguler les marchés des pays donateurs, ni à gérer leurs excédents " ? Un dangereux trublion nommé Hervé Gaymard, ministre de l'Agriculture français, au sommet mondial de l'alimentation à Rome en 2002. Charité bien ordonnée : converti en dons, principalement pour les banques alimentaires et le secteur caritatif, ce lait de trop évite ainsi de fâcher les contrôles européens. Heureusement que le pauvre monde est là, et le pauvre tiers-monde là-bas.

Hervé Crémé

* Ouest-France, le 14 mars 2003.

** www.acted.org



Sultation

Canton n'a que l'amour

Pas question de passer le département aux oubliettes. Le Conseil général a donc fait un appel au peuple, à la cantonade : réponses en 44 questions.

RETROUVE LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL CACHE DANS LE PAYSAGE



"Votre avis nous intéresse !", a point d'exclamationné l'enquête menée par les instances de Loire-Inférieure de décembre 2002 à la mi-janvier. Car voilà : le Conseil général se sentant menacé par la décentralisation s'en trouva fort marri. Et illico concocta un sondage pour se redorer le blason. Canton par canton, la Loire-Inférieure veut qu'on l'aime et biche d'avoir suscité autant de retours à son questionnaire. Dans sa réponse, un habitant du Pellerin note pourtant qu'il

manque une question : " Dans le cadre de la décentralisation, un Conseil général a-t-il une raison d'être, entre communes et Région ? ". Ce qui amène à une autre question : dans le cadre de la suppression du Conseil général, ce questionnaire a-t-il une raison d'être ?

Un cabinet de redressement

L'enquête qui a coûté 52 000 euros, s'est pompeusement appelée " invitation à la démo-

cratie participative ". Mais faudrait pas penser pour autant qu'André Trillard, son chef suprême se soit laissé séduire par les revendications des Motivé(e)s toulousain(e)s. Non, c'est juste un grand mot pour dire qu'il prend l'avis du populo et que ce qui en sortira pourra servir à inspirer les choix budgétaires à venir. D'ailleurs, tous les chiffres avancés, pourcentages avec un chiffre après la virgule s'il vous

plaît, sont en fait très approximatifs. Sur 510 000 questionnaires distribués, la consultation a récolté 24 158 réponses. D'après les experts en communication, c'est un joli score. Mais les résultats chiffrés ne sont soutirés que parmi une sélection de mille réponses au hasard, trafiquées par le cabinet de sondage G & A pour " redresser " l'absence des catégories qui répondent moins à ce genre de questionnaire : jeunes, urbains, prolos. Une grosse cuisine statistique, quoi. L'histoire oubliera

Trillions Trillard triple zéro

On se demande où André Trillard, l'ex-vétérinaire, a chopé sa milliardose. Une grave maladie des chiffres. Souhaitant « inscrire au moment du budget, de nouvelles actions à initier dès 2004 », le département qu'il préside a surgonflé son budget, sur le papier au moins. Se prenant les pieds dans les zéros, le dernier magazine du Conseil général* claironne en effet un budget 2003 de « 740,67 milliards d'euros ». Pas millions, milliards ! Bigre bougre, rien que pour un département de rien du tout, ça ferait vingt fois le déficit du budget de l'État l'an dernier. Mais qu'est-ce que trois zéros dans la vie d'un budget ? Trois fois rien...

* Loire-Atlantique n° 27, printemps 2003.

vite que 15,8 % n'attendent rien des relations avec leur Conseil général ou que 41,9 % sont infoutus de citer le nom du conseiller général de leur canton. Pourtant, dans la case laissée libre pour les commentaires et messages aux élus cantonaux, il y a des propositions dignes du plus grand intérêt. Première idée force : " Faire des cases plus grandes dans vos questionnaires ". C'est dit. Et c'est d'Aigrefeuille que surgit cet éclair de la raison. Total respect ! Le reste, les délires sécuritaires de certains, le racisme contre les gens du voyage, les jeunes, les paysans, les " civilisations étrangères ", mais aussi les rmistes, les chauffards, les bandits, c'est de la petite limonade, à côté. Certains sont à ce point perturbés, qu'ils en arrivent à déplorer " le manque d'insécurité " et dénomment le questionnaire un " interrogatoire ".

Le look plouc à Dédé

Reste quelques vérités crues : " Que ceux qui sont sans emploi s'abstiennent de fumer, c'est nocif et ça coûte cher ", ou " Réfléchir avant de parler aux idées reçues ". Surtout si elles proposent des bonbons à la sor-

tie de l'école. Un Baulois suggère subtilement de " donner de l'éclairage toute la nuit et non ponctuellement comme à ce jour ". Un résidant de Legé a un avis qui est un vrai programme : " Empêcher les Bretons de franchir la Loire ", quand un Nantais demande instamment " un suivi des réponses auxquelles j'ai répondu ". On découvre par une de ces confidences qu'il y a un vrai problème de chauffage dans le bus Nozay-Nantes. Un message perso, " Bonjour à Brigitte ", s'est glissé entre les " Joyeux Noël " et les " Merci ". Des contribuables s'alarment du manque d'entretien paysager des bretelles d'autoroute, ou - presque aussi grave - de " l'image du président du Conseil général. Le look paysan n'est pas représentatif du dynamisme du département ", alors qu'un autre regrette que le mensuel départemental devienne " le support du culte de la personnalité de son président ! C'est lassant. Électeur de droite, je vais finir à ce régime, à me situer dans l'opposition ", quand André Trillard n'est pas traité de " chef de clan ". Répondez, André, voyons, la Loire-Inférieure d'en bas vous manque de respect !

Jules Baliverne

Eménervé

Un temps de vaches mégrettes

Ayant opté pour le MNR de Mégret, le parti en déconfiture à l'extrême droite, Arnaud de Perier pressent que ses revenus d'élus au Conseil régional n'ont pas d'avenir et qu'il ne sera pas réélu. Etourdi, il a omis de mentionner sa condamnation pour provocation à la discrimination raciale dans les CV qu'il a adressés en mars à des agences de communication nantaises pour tenter une «reconversion professionnelle». Il y vante sa «disponibilité», son «sens relationnel» et son «souci d'ordre». Embauchez-le et la machine à café ne sert plus que du café blanc.

Yogourt

La propriété, c'est le vol

Loire-Inférieure, tu peux t'enorgueillir d'être une terre d'élection. Déjà, les membres de la secte Méditation transcendentale, alias Parti de la Loi Naturelle, ont couru les suffrages pour grappiller quelques subsides. Avec une escouade de candidats aux législatives, ils ont pu, grâce à leurs miettes de pourcentages de voix, glaner 284 000 F par an de 1993 à 1997, et 123 500 F par an jusqu'à présent*. Tout en prônant la lévitation (prononcer «vol yogique» pour ne pas passer pour un obscur rationaliste). Mais cette fois, ils ont élu leur domicile national à Plessé, au lieu-dit La Hamonais. S'ils ne touchent pas le sol, ils vont peut-être demander l'exonération des taxes d'habitation. On attend le retour du gourou Maharishi (le fondateur de la secte, maître à penser des Beatles) pour mettre son nom sur la boîte à lettres. Mais déjà, le sous-chef gourou pour la succursale française, le bien nommé Bruno Frappé, y a élu domicile. Il est des nôtres, il a bu son rêve comme les autres...

* L'Express n°2672, 19 septembre 2002.

A quoi ça serf

Les proprios se prennent un rateau

Au Housseau, en Carquefou, les habitants de la résidence n'ont pas aimé se faire traiter de rupins radins*. Malgré leur concierge à tout faire, royale-ment payée au salaire zéro, en contrepartie d'un loyer nettement surévalué par rapport aux possibilités légales de la convention collective des jardiniers gardiens de propriétés dont elle relève.

Pour éviter des ennuis, et l'affront d'un procès aux prud'hommes, l'association des proprios vient de lui proposer un nouveau contrat de surveillance de la résidence, d'entretien des espaces verts et de délivrance des tickets et des clés du tennis pour 244 euros net, avec interdiction d'avoir plus qu'un mi temps à côté. La

petite dame ne se laisse pas faire et a fait évaluer les arriérés que son employeur lui devrait si la convention collective n'avait pas été piétinée comme une vulgaire plate-bande depuis 1994, si on avait pris en compte l'ancienneté, payé le travail le dimanche, les congés payés. Selon les divers modes de calcul et de prises en compte, l'employeur devrait entre 45 000 euros et 102 000 euros. Un rappel qui fait frémir les habitants de la résidence chicos. Quand on pense que si elle s'était gentiment laissée expulser au coin du bois, ça n'aurait pas coûté un sou. Les serveurs ne sont vraiment plus serviables.

* Lulu n° 38, «Chasse au serf chez les rupins».

Histoire corse

Colombe bannie

Le maître du Monde déboule à Nantes. Il ne s'agit pas de Bush, trop pris en ce moment. On nous a refilé le big boss du Monde, celui de chez nous, avec une majuscule s'il vous plaît. Ce n'est pas une exclusivité, on se le partage avec sept autres villes de province. Explications pro

domo le 12 avril à 18 heures au Lieu unique. Accueilli par la société des lecteurs du Monde, Jean-Marie Colombani himself viendra nous expliquer que Péan et Cohen sont des vipères et qu'il est blanc comme neige. On peut amener ses raquettes. Pour la neige.

La fessée à Lulu

Shérif je t'aime

Christian Cannonne, maire du Pouliguen est venu confier à Lulu son droit de réponse de vive voix. Non il ne met pas des PV sous les essuie-glace des estivants*. Selon lui, il se contente de verbaliser les cyclistes sur le chemin des douaniers. On le pensait au pied des villas, alors que le shérif attaquait la falaise.

* Lulu n° 38.

Double vie

Tous les chemins mènent au quorum

Le règlement, c'est le règlement. Ou le contraire. Dans la maison Ayraut, on n'est pas toujours à cheval sur les règles. Exemple. Le 25 juin dernier, le conseil municipal doit approuver une cuisine hiérarchique concoctée par le nouveau chef, Benoît Pavageau, directeur général des services. Chefs de service, directeurs de directions, ont appris par la bande les remaniements dont ils sont l'objet. Cadres, personnel, syndicats, tout le monde renâcle. Une commission technique paritaire doit donner son avis le matin du conseil municipal. Puisque le dialogue social vire à la chambre d'enregistrement, les délégués CGT et FO refusent de siéger. Problème : il n'y a pas assez de monde pour que la réunion soit valable. Le quorum n'est pas atteint. CGT et FO demandent logiquement le report de la réunion. Refus. Il faudra un huissier pour constater

que la séance est ouverte sans le nombre de présents requis. Les agents de sécurité empêchent ces syndicalistes d'entrer. Sympa. On bat le rappel. Les portables grésillent. On verra ainsi un Yannick Guin venir faire nombre pour réouvrir la séance, avant de vaquer à ses occupations douze minutes plus tard, une fois sa présence inutile. Toute cette histoire serait un brin dérisoire si Jean-

Marc Ayraut n'avait justement utilisé les mêmes arguments pour invalider, avec succès cette fois, une séance de l'Assemblée nationale. Dans la nuit du 2 au 3 octobre, Fillon présente sa loi sur les 35 heures. Le quorum n'étant pas atteint, le président du groupe socialiste obtient le report du débat. Nantes, Paris, terres de contrastes.



Jetonisme

Le syndicalisme ramollit aux fesses

A force de siéger partout, les muscles des syndicalistes peuvent finir tout mou. Exemple avec la CFDT.

Le syndicalisme est-il soluble dans les jetons de présence? Hors de l'entreprise, leur fief historique, les militants syndicaux astiquent beaucoup leurs sièges dans les institutions paritaires, ANPE, ASSEDEC, CAF, médecine du travail, Sécurité sociale, comités divers et variés, consultatif d'agglo, de bassin d'emploi, d'aménagement du territoire, d'accompagnement du PARE, conseils d'administration de l'Université, d'IUT... La CFDT des Pays de la Loire place 300 délégués, permanents et vrais salariés, dans ces corps intermédiaires. Par manque d'intérêt et de forces, ce syndicat a quand même déserté les conseils de discipline de la Sécu, le conseil d'administration de certaines facs, les commissions d'homologation des diplômes de l'enseignement technique et d'autres sièges... «On sait très bien créer de nouvelles structures, mais on ne sait pas alléger celles qui demeurent. On fait du mille-feuilles», dit un permanent. «Dans les entreprises, ces participations sont un peu vécues comme une trahison, une fuite loin du terrain. On s'entend souvent dire : où t'étais encore passé? On t'a pas vu depuis deux jours. T'as pas été élu pour ça», avoue Jean-Paul Leduc, permanent à l'Union régionale CFDT qui siège avec neuf autres cégétistes au CESR, le Comité économique et social régional. Le top. «C'est vrai, on y est bien assis, entre gens polis, on mange bien, on n'est pas agressé et on n'a pas de compte rendu de mandat. Il faut être conscient qu'on vit sur un

grand pied et veiller à ne pas s'embourgeoiser. J'y suis depuis dix ans. Il faut que je passe la main.» Là c'est le jackpot. Le CESR est la plus lucrative de ces participations, avec des jetons de présence conséquents, et des indemnités au temps passé en commission. Nominatifs, ces dédommagements, 700 euros par mois en moyenne, sont reversés intégralement au syndicat, qui rembourse les pertes de salaires de ceux qui s'absentent des petites entreprises. D'autres centrales placent des retraités à qui ils n'ont rien à reverser, et l'ensemble de l'indemnité enrichit la caisse syndicale. Bonus : chaque membre de commission peut siéger aux autres groupes de travail en auditeur, ou comme intervenant. Avec, chaque fois, des indemnités à la clé. La CFDT s'est donnée des exigences, de mixité, de ne pas placer de retraités dans les comités de suivi du PARE où ils seraient un peu déphasés, de remplacer au bout de dix ans ceux qui siègent dans une instance.

Entre gens raisonnables

«L'impression de perdre du temps? Le syndicalisme ne récolte pas tout d'un clac de doigts. Il faut du temps. Comme dans le comité d'entreprise d'une boîte», dit Laurent Berger, autre permanent régional. «Il ne faudrait pas désertier parce que les réunions paraissent très formelles. Même si on n'a rien à dire, le fait d'être là évite les coups fourrés sur les volets sociaux de certaines mesures», ajoute Jean-Yves Tessier qui

siège au comité d'expansion économique. Côté patronal, la CFDT est bien vue. Depuis la rupture entre FO et le Medef en 1995, la CFDT a pris la place au chaud. «Depuis 1995 et le plan Juppé qu'on a défendu ensemble, on aboutit plus facilement avec la CFDT, par leur participation active au paritarisme», note Évelyne Bocquenot, secrétaire générale du Medef. Il y a sept ans, je ne recevais jamais d'appel spontané de syndicalistes. Aujourd'hui, on a des échanges informels réguliers, avec la CFDT notamment. Gérer ensemble des structures habituées à fonctionner ensemble. Mais on ne voudrait pas que ça gêne les autres syndicats. On ne veut pas avoir raison tout seuls». Les patrons voient d'un bon œil les syndicalistes en costume de gestionnaires : «ça prouve qu'on peut réagir pareillement devant des obstacles, des modifications d'organisation interne». Une sorte d'école des valeurs du management, en sorte.

Fernand Filoutier



Tromperie

Chasse à coudre d'arguments

Prions, frères à bombes, pour que Dieu bénisse la mise à mort. Ce n'est pas en Irak, mais en forêt domaniale du Gâvre que la prière accompagne cette boucherie. On vous re-cerf quelque chose ?

Les chiens chient. Quand on les bénit, les chiens chient. Probablement plus par goût pour les hasards incongrus de la langue française, que pour évacuer la digestion de leur pâtée, bien avant la curée que le curé des chasseurs n'a pas bénit. L'abbé de chasse se défie des jeux de mots si peu spirituels. C'était un samedi matin d'automne, à la Hubiais, en Forêt du Gâvre. Plafonné par une grisaille de nuages au dessus des arbres, la chasse à coudre débute par une messe de St Hubert sur tapis de feuilles mortes. Le curé chante faux, sur fond d'aboiements de la meute et de hennissements de chevaux. Toute l'assistance est couleur chasseur, kaki, vert olive, caca d'oie. Il y a là quelque cent cinquante rupins de la chasse d'en haut : l'Équipage de La Bourbançais, airs de maîtres et têtes de fin de race, en livrée

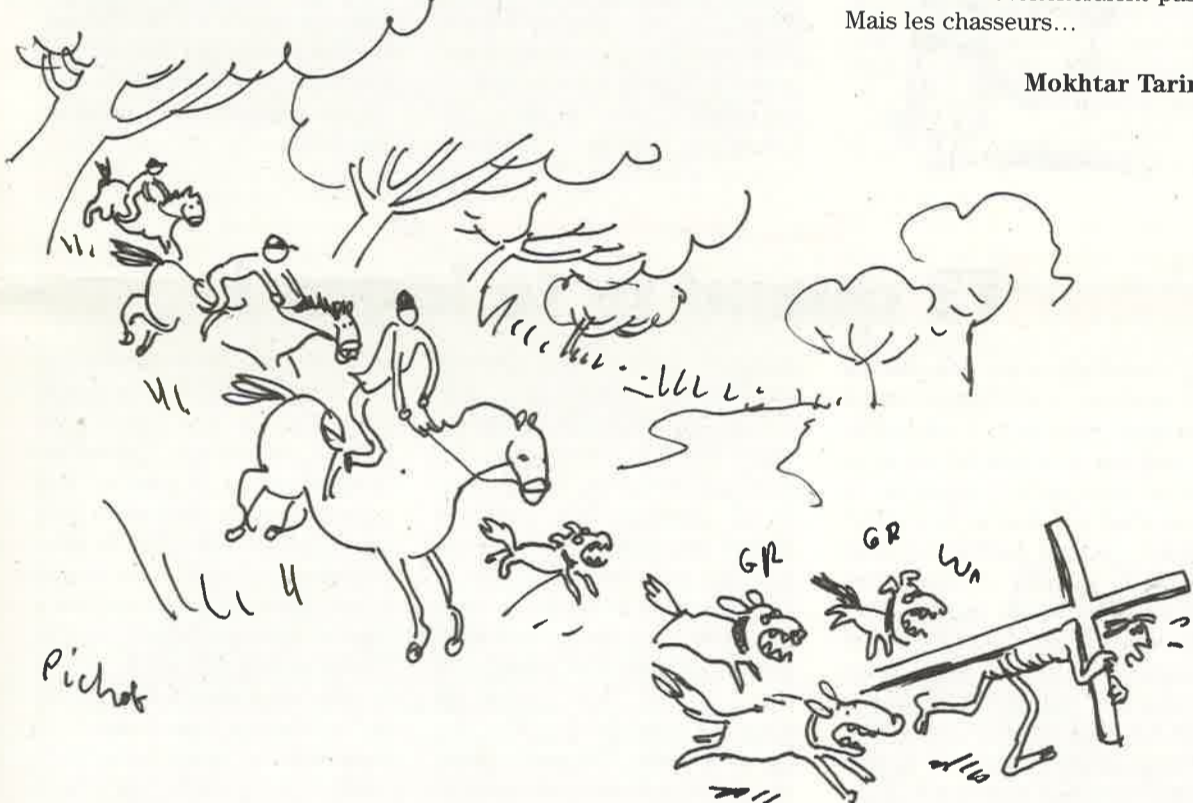
verte à parements jaunes, mais aussi les sonneurs de la société des Trompes des Cinq Forêts, et le petit peuple des suiveurs, des manants, allure respectueuse et voix basse. Ces gens du cru sont tolérés parce qu'il faut bien se défendre de l'élitisme, pour une chasse qui fait quand même Ancien régime sur le domaine public. Là, avec ces braves culs terreux admis à assister aux cérémonies, les chasseurs à cheval s'octroient une justification quasi sociale, comme une abolition paternaliste de la lutte de classe. La course au cerf passe ainsi pour un loisir pluriel du monde rural...

Pour la quête, pas de corbeille, chacun glisse son aumône dans les pavillons de trompes de chasse, passés par des jeunes filles en livrée. Aux hommes revient la brutalité stylée de mener les opérations, aux femmes de ramasser l'aumône.

Malgré leurs fourgons à chevaux, leurs voitures puissantes et leurs canassons fringants, ces braves chasseurs ont quelques problèmes de sous. Les pauvres assemblés sont invités à prendre des billets de la tombola, pour subvenir aux frais de la chasse. Les rmistes pourraient cotiser, que diantre !

Le curé bénit la meute des chiens, en priant le ciel que "ces créatures de Dieu se comportent bien". Pas un mot pour bénir le cerf. Pendant le rituel de la messe, le curé à barbiche boit le calice jusqu'à la lie. Pas jusqu'à l'hallali. Toujours méfiant sur les jeux de mots. Jamais il n'évoque non plus l'analogie avec l'hallali du Christ, pourtant achevé comme le cerf, percé d'une lance, selon la légende. Ce parallèle donnerait le mauvais rôle aux descendants des chasseurs de Pilate. Les descendants de Pilate ne broncheraient pas. Mais les chasseurs...

Mokhtar Tarin



Deubeuliou

La bûche est coupable

Fable de Noël. A la maison d'arrêt de Nantes, Patrice C. est un détenu sans histoire. Affecté aux cuisines, il s'acquitte de ses tâches sans le moindre problème. Jusqu'au 25 décembre dernier, où il commet un crime affreux, un couteau à la main. La morale est sauve car les surveillants font bien leur métier, ils surveillent. Et le prennent en flagrant délit. Le rapport d'un maton avisé prépare l'expédition au mitard du dangereux contrevenant. «J'ai dit au détenu que le 25 décembre à midi, il fallait qu'il coupe les bûches en 10 parts (40 bûches en stock). Mercredi après midi étant de service, je regarde dans les frigos et je vois qu'il reste dix bûches entières alors qu'il

devait en rester 2. Je lui ai demandé en combien il les avait coupées, il m'a répondu en 12 voire 13 parts et plus sans doute. Je lui ai fait remarquer qu'avec lui, j'avais l'impression de parler dans le vide. Nous avons souvent passé l'éponge sur des erreurs de comptage, mais aujourd'hui, cela devient intolérable», relate le «compte rendu de l'incident» fait par le maton qui n'est pas à prendre avec du pain sec. Le dangereux coupeur de bûches a été traduit devant un conseil de discipline, avec toutes ses affaires prêtes pour aller moisir illico au mitard. Et quand même un avocat. La nomenclature des fautes graves commises par les taulards ne prévoyant rien à la rubrique «bûche de Noël», il a fallu



trouver comment qualifier ce méfait. Les surveillants ont de la ressource. Ils ont trouvé une faute disciplinaire du troisième degré, «l'entrave à une activité culturelle». Heureusement, la commission disciplinaire, qui sait que le ridicule ne tue pas et qu'on ne peut donc envoyer personne aux assises pour ça, n'a pas pu donner suite à la demande de sanction. Les surveillants se sont promis de bûcher leur règlement.



L'évêché au chouchol

La paix, c'est de bonne guerre

Samedi 1^{er} mars, les cathos Scanal officiel se sont fait squatter la prière dans leur murs, à la Cathédrale, par les dissidents du canal ultra. Se présentant sous l'appellation discrète de «Comité nantais pour vivre l'année du rosaire», les intégristes de la Fraternité St-Pie-X ont rameuté 500 pèlerins, qui ont bredouillé 150 «Je vous salue Marie» à la suite pour la paix dans le monde. (Impressionnées, toutes les guerres se sont aussitôt interrompues). La manœuvre a eu lieu sans préve-

nir le taulier de la cathédrale ni l'évêché. L'évêque, lui, s'est offert une divine colère contre ces trublions qui ne se sont pas gênés pour critiquer la maison mère, «le diocèse n'ayant pas fait grand chose» devant l'imminence d'un conflit en Irak, selon eux. Mgr Soubrier, le concessionnaire officiel du Vatican, fustige «les procédés inacceptables et la malhonnêteté des gens qui avancent le visage masqué». L'antipapisme ne passera pas !

* Ouest-France, le 6 mars 2003

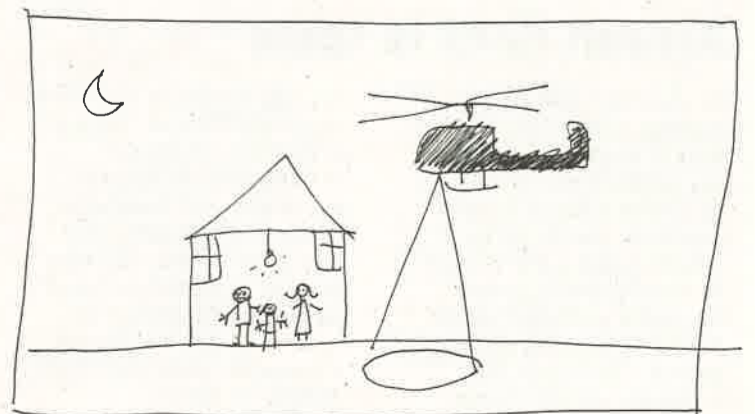
Exemple patent que ça

Les gendarmes s'initient au vol

Super, la démo! Dans la nuit du 27 février, un hélico de la gendarmerie de Rezé a traqué le crime. Equipé d'un projo - en parler pandore, ça se dit "phare de recherche" - cet appareil a survolé le territoire de dix-neuf bourgs et communes du Sud-Loire que les délinquants partagent avec les braves gens. Cette méthode du projecteur volant a enthousiasmé le lieutenant Langlois, ravi de mobiliser le beau matériel : « Les moyens doivent être utilisés de manière rationnelle. L'hélicoptère en est un exemple patent (...) Le phare

de recherche permet de déceler facilement les délinquants lorsqu'ils commettent des exactions ». Seulement voilà, malgré trois heures de vol, les gendarmes n'ont constaté aucun délit, reconnaît piteusement le lieutenant qui s'obstine à vouloir ressortir son "exemple patent" plus souvent. Pour optimiser les moyens, il est instamment demandé aux bandits de faire concorder l'heure de leurs forfaits avec les plans de vol de l'hélicoptère. Se renseigner à la gendarmerie de Rezé.

* Presse-Océan, le 1^{er} mars 2003.



Stéphane 6 ans Rezé 2003

Liquidator

L'homme est un louche pour l'homme

Liquidé, le patron ne s'attendait pas à être mis à contribution.

Dans tribunal, il y a tribut. Dans liquidateur, il y a liquide. Faut-il payer cash, en liasses, quand on y est sommé? Ancien pédégé d'une société de deux salariés mettant au point des systèmes experts, rendant les ordinateurs artificiellement intelligents, réalisant un logiciel aidé par l'Anvar, Jean-Philippe de Lespinay, 56 ans, ne croit pas en la justice commerciale de son pays. Plombée par un passif réduit à 350 000 F après avoir remboursé des créanciers et obtenu l'abandon de la dette d'autres, sa société, Arcane, est mise en liquidation judiciaire en septembre 1995, à la demande de son patron ruiné. Ni le tribunal de commerce, ni le liquidateur, la société Vincent & Armel Dolley, ne trouvent alors à redire. Trois ans plus tard, tout était en sommeil quand le liquidateur se réveille : l'"arbitre de commerce" se fait grippe-sous. Le dossier charge le passif et a été réévalué, présenté comme deux fois et demi plus lourd, et l'ancien pédégé est accusé d'enrichissement personnel. Comme ça, de but en blanc. Tout doit se régler devant le tribunal de commerce. A moins que... "Avant examen éventuel par le Tribunal de commerce", le liquidateur se dit prêt à "étudier avec vous les modalités possibles d'une contribution volontaire à des conditions acceptables, dont ce tribunal pourrait alors vous décider acte, vous évitant les inconvénients des sanctions prévues". Cracher au bassin pour éviter une condamnation? C'est original. Ceux qui y verraient un genre de racket poli lisent trop de romans policiers. Il ne s'agit là que d'un accommodement financier, un modeste impôt sur la mauvaise fortune, une garantie contre les ennuis. Jean-Philippe de Lespinay prend la mouche, répond par courrier avec copie au président du tribunal de commerce, y accuse le

liquidateur de biaiser les données de la société dans l'unique but de lui extorquer de l'argent. Le ton monte, toujours par écrit. Le liquidateur rétorque qu'il va faire citer ce mauvais coucheur devant le tribunal de commerce pour le sommer de s'expliquer. Dix jours plus tard, c'est le président de ce tribunal Louis Verceletto, dans le civil un as du béton vibrant, qui admet à propos de la "contribution volontaire": "Je veux bien convenir que sa formulation était maladroite. Je n'y vois rien qui puisse permettre de suspecter l'honnêteté de M^e Dolley". Tout en assurant que la somme versée n'assurerait pas forcément l'impunité. Lespinay s'insurge à nouveau, trouve que les relations entre liquidateur et juge du tribunal de commerce ont des airs de cul et de chemise. Sans dire qui fait la chemise. C'est le meilleur moyen de se fâcher avec les deux.

Mais le président du tribunal ne bronche apparemment pas et ne le convoque pas, malgré les demandes pressantes et énervées de Lespinay. Le liquidateur ne bouge pas non plus. Un an plus tard, mais aussi quelques semaines avant son départ en retraite, le juge Verceletto s'occupe du cas Lespinay. En catimini, sans le prévenir de la date d'audience, où il écope de dix ans d'interdiction de gérer. Le maxi prévu par la loi avec exécution immédiate, et appel non suspensif. Ce qui laisse pensif, et met illico de Lespinay hors-jeu comme gérant dans sa propre boîte. Entretiens, l'infortuné patron avait monté une start-up pour relancer son innovation. La sanction fait tout capoter. Sanction la plus lourde disponible dans l'arsenal juridique. Une vengeance? Allons donc. Ce sont là les aléas des allers et retours de fortune. Les tribunaux d'un contribuable commercial mis à contribution par son tribunal.



Opérah

Déjà pas partis et toujours là

Avant de quitter l'Opéra où il a été nommé en 1990, Philippe Godefroid a tenu à soigner ses effets de sortie en prolongeant discrètement ses missions. Officiellement en fin de contrat en juin dernier, il a obtenu une rallonge d'un an, et signera deux créations pour la saison qui débute à l'automne prochain. Il a fait ça en duo. Avec Françoise Terrone avec qui il partageait notamment les mises en scène. Mais problème, avec son tempérament pas toujours apprécié à sa juste valeur par son environnement humain, la dame est interdite de séjour à l'Opéra Graslin, pour avoir fichu un souk mémorable, allant jusqu'à gifler un technicien sur le plateau. Malgré l'esclandre, la dame est revenue discrètement dans le circuit via Ponctuelle, une SARL basée à Paris assurant la création lumière et les costumes. Pour La Bohème en novembre dernier, et Woyzeck en janvier, la conception est

confiée à Ponctuelle. Françoise Terrone officie sans paraître ni à Graslin ni à la Cité des Congrès. Dans ces murs, son travail masqué est un secret de polichinelle. Pas mal pour une persona non grata. En 1999, elle avait déjà été remarquée dans le rapport de la chambre des comptes épinglant la gestion de l'Opéra, remarquant que la dame avait fait une carrière météore, entrée comme simple pianiste-répétiteur des choristes à plein temps, cumulant quatre ans après avec des fonctions de costumière, jusqu'à cosigner des mises en scène avec Philippe Godefroid ou les assumer toute seule, sans lâcher son temps plein premier.

Cette fois, pour ne pas se faire repérer, elle s'est inventé deux pseudos, l'un anglais, Joan Meada, l'autre polonais, Jakesa Tharova, qui ont servis pour signer le contrat des prochaines créations de Norma et Lohengrin (dont Godefroid

signe la mise en scène). Yannick Guin, adjoint à la culture n'a pas vraiment apprécié d'être le dernier mis au courant de cette surpercherie. Il se contentera d'un soupir à ajouter à la partition déjà écrite.



Surcharge de trouvailles

T3 quand tu te loges !

Il bataillait contre des charges locatives injustifiées qu'on lui exigeait jusque devant les tribunaux. On aurait dû l'envoyer au trou, pour qu'il comprenne ce que c'est que d'avoir la pénitencière comme logeur. Contrairement à toute attente, Yves Vesque, modeste mais tenace locataire a gagné son procès* contre son proprio (représenté par son notaire mandataire M^e Léonard, basé à Ancenis). Original, le jugement du 19 avril 2002 décharge pourtant le notaire de toute faute dans sa gestion locative, se focalisant sur les reproches au bailleur qui n'a communiqué aucun justificatif à son locataire. Le comble, c'est que toute la défense du bailleur était conduite en sous-main par un sous-fifre des Mutuelles du Mans. Tout ce petit monde s'est rapproché il y a une quinzaine d'années, quand le Notariat de France, pour améliorer «l'ordinaire» de ses notaires qui pratiquaient, à la marge, le négoce en

gestion immobilière, a souscrit un contrat d'assurance sur mesure auprès des Mutuelles du Mans via un courtier de La Sécurité Nouvelle. Cette assurance garantit les bailleurs contre les risques de mauvais payeurs, mauvais coucheurs, et peut-être même contre le vent mauvais. Avec cette assurance groupe qu'elles font souscrire à leurs clients, les études de notaires dament le pion des agences immobilières, offrant un plus à leur situation privilégiée d'officier public dans les transactions immobilières. Des mauvaises langues pourraient y voir une concurrence déloyale envers les agences immobilières exclusivement commerciales, ou pire, un abus de position dominante, mais on s'égare. Fort de cette assurance MMA prodiguée par le «grand» Notariat de France, M^e Léonard devient Maître Zérotracazéroblabla. Il gère ainsi un joli parc locatif de trois mille têtes

de locataires. Un beau cheptel. Ces locataires n'ont qu'à bien se tenir sinon le bras vengeur du notaire, entendez le Conseil en assurances, est là pour les rappeler à la raison. Parfois un locataire rétif, comme Yves Vesque, patientant 23 mois avant le premier jugement et sa confirmation en appel, parvient à éviter le retour de bâton. C'est à peine si le proprio en a su quelque chose, le notaire et son Conseil en assurances se sont occupés de tout. La morale de cette histoire? Y'en a pas. Le bailleur dépité a vendu son appartement, et s'est juré qu'on ne l'y reprendrait plus. Le notaire, lui, continue comme de rien ses rappels de charges sans preuves. Le locataire, usé mais têtue se défie désormais autant des notaires, des syndicats que des juges. On se demande qui doit le prendre le plus mal.

* Lulu n°36, mars 2002.

Toi aussi, joue avec ton portable Ayrault dans le texto

Ne reculant devant aucun sacrifice, Lulu a testé pour vous la magie technologique des téléphones portables. Ça permet d'écrire à toute berzingue des textos de d'jeun's grâce à une compil' de noms pré-enregistrés. On peut d'un battement de cil taper pizza, Napoléon ou taxi, c'est super. Mais la technique a ses limites.

Pas très people, le machin ne reconnaît ni Adjani (bélang), ni Deneuve (démett), ni Depardieu (dérapiéu). Pas mieux côté ricain avec Di Caprio (eh bassin). Plus près de nous, aux abonnés absents : Cambronne (canard), ou Matisse (mathsre). En revanche, pas une seconde d'hésitation pour Jean-Marc Ayrault. La classe.

Génération spontanée

Barbaque à lauréats

On vient de juger d'un trafic de viande sans existence comptable, pourtant bel et bien transformée en steak haché en graissant au passage les intermédiaires. Devant le tribunal de Saint-Nazaire, Christian Guilbert, pédégé des Glacières Nazairiennes en a fait des tonnes. Ce

brave patron a expliqué sans complexe que si on avait découvert 305 t d'excédent sans existence légale, après l'embarquement d'une cargaison de viande d'intervention subventionnée par l'Europe pour être exportée en Russie, c'était normal. Le phénomène est classique, le

givre se forme sur les carcasses de barbaque dans les entrepôts frigo, à la longue. Et ça alourdit la bidoche, tout ce givre. Faut dire que certaines pièces de bœuf traînaient depuis 5 ans dans les hangars frigo. Ça finit par compter, cinq ans de givre. Ferme ou avec sursis?

LATULULULU?

• LA LOI DU TALON

Quest-France, le 14 octobre 2002

L'ensemble orchestral baulois est un ensemble basé à La Baule et qui fait dans le genre orchestral. Seulement voilà, «les musiciens n'ont pas assez l'habitude de jouer ensemble», ce qui pour un ensemble, peut passer pour un «point faible» que les mélomanes avertis ont bien noté. Le compte-rendu du quotidien est d'une précision anatomique : «le talon d'Achille de l'ensemble», a été «pointé du doigt» sans être perceptible aux «oreilles de tout un chacun». Parlez plus fort, j'ai un doigt de talon dans l'oreille.

• ORGIE OSTRÉICOLE

Quest-France, le 31 décembre 2002

Les huîtres du réveillon, c'est bon, explique un article qui détaille que le coquillage a tout pour lui, vitamines, sels minéraux, zinc, cuivre, fer, iode ; et qu'il est surtout «pauvre en matière grasse, sauf si l'on abuse du beurre». Un peu plus, l'huître serait rendue responsable des abus de foie gras qui précèdent, et de champ' qui suivent.

• A L'INDÉFENDABLE NUL N'EST TENU

Quest-France, le 2 janvier 2003

Sixième édition du concours lycéen sur les droits de l'Homme. Quest-France a trouvé un titre accrocheur : «Des jeunes défendent l'injustice». L'an prochain au festival du contresens, il faudra dire une belle plaidoirie pour les injustices injustifiées et injustement décriées.

• FUTUR ANTÉRIEUR

Vendée matin, le 6 janvier 2003

Quand la marée noire menaçait, un poste de commandement avancé a été établi aux Sables d'Olonnes, par le préfet de Vendée qui «indiquait que dès ce lundi, (ce PC) serait joignable par l'intermédiaire de numéros de téléphone qui seront communiqués dès mardi matin». Allo, oui, je vous téléphone pour savoir qu'est-ce que c'est votre numéro de téléphone de quand vous serez branché.

• SAINTE BAINOIRE, RIEZ POUR NOUS

Quest-France, le 18 février 2003

Attention, histoire drôle : s'il n'y a qu'une baignoire au paradis c'est parce qu'il n'y a que Saint-François-de-Salles. L'auteur de cette super blague, à relire à haute voix pour bien piger, est curé à St-Clément. Le père Foucher a publié un livre de blagues. Il en a 2900 de la même eau bénite. Il l'a présenté en débattant de la grave question «l'Eglise est-elle ennemie du rire ?» au Centre de communication de l'Ouest, avec le prestidigitateur Rubica. Une blague, un tour de passe-passe, une blague, un tour de passe-passe... Esprit Carambar et music hall, tout est bon pour se rapprocher de Dieu.

• MON TRÉSOR, COÛTE QUE COÛTE

Presse-Océan, le 26 février 2003

L'adoption du budget 2003 amène madame le maire des Sorinières à une audace de langage folle, si l'on en croit le compte rendu : «Elle présente la ligne de trésorerie, où elle fait remarquer que les dépenses de personnel ont coûté de l'argent», à cause des fichues 35 h. Vivement les dépenses qui ne coûtent rien.

• LE NOTAIRE BIEN TIRÉ

Capital, mars 2003

Éric Mathusiak était connu des seuls lecteurs de Lulu. C'était trop peu pour ce grand homme qui tient étude à La Baule, Le Pouliguen, Le Croisic et Guérande, et jouit désormais d'une notoriété nationale : «Eric Mathusiak, notaire à La Baule, avait tenté d'acquérir l'appartement d'un client cancéreux. Les dés étaient pipés puisqu'il n'existait plus d'aléa sur la durée de vie du vendeur. Le notaire s'en est finalement bien tiré : il a été condamné à payer 4 500 euros de dommages et intérêts à la veuve.» À noter que la Chambre des notaires de Loire-Inférieure n'a toujours pas embêté Mathusiak qui continue à conseiller les papies et les mamies de La Baule comme si de rien n'était.

• NI SOBRE NI BOURRÉ, BIEN AU CONTRAIRE

Quest-France, le 5 mars 2003

Les nouveaux locaux du consulat du Portugal à Nantes sont situés entre un caviste et une association anti-alcoolique. Un bel art du compromis.

• LA RUE TURNE

Quest-France, le 6 mars 2003

Il y a parfois des coquilles dans les titres qui prouvent qu'on ne peut pas tout prendre au pied de la lettre. Comme ce fait divers «un quinquagénaire rué de coups chez lui». Il aurait pu être rusé de coups, mais non, il est rué. Seulement, à lire l'article, ça se confirme «Trois hommes, âgés d'une vingtaine d'années, le ruent de coups de pieds». Ce n'est pas une résurgence du supplice de la roue, mais de la torture de la rue. Comme quoi, le journalisme peut être pratiqué sans rouerie.

• DÉFAUT D'AUTORISATION DE TUER

Quest-France, le 9 mars 2003

Lui, c'est «La Vérole». Quarante ans. Il a bu 78 bières dans sa journée. Il était sans doute épris de boisson. Avec un couteau, il a égorgé «Tendresse». C'est son chien. Qui s'en est tiré. Elle, sa femme, on ne sait pas son nom. Elle a aussi pris des coups de couteau. Après séjour à l'hosto, Quest-France nous narre : «Elle s'est alors rendue au Tribunal avec l'intention de tuer son compagnon. Ce qu'elle n'a pas été autorisée à faire». C'est grave, ça. Une atteinte à la liberté des citoyens d'occire autrui.

Ecran de fumée

Cannabis repetita

Aspergée trois fois par jour, l'eau bénite guérit les toxicos. Qu'on se le dose.



Aaargh ! Vision d'apocalypse. Le cannabis fait des ravages chez les jeunes. C'est vrai, c'est écrit dans le premier journal de France et de l'Ouest. En plus c'est la fille du grand patron qui l'écrit, alors ! «Fumer du cannabis est dangereux. De récents travaux le confirment», titre Quest-France sous sa plume*. Ces dangers sont si peu connus que Jeanne-Emmanuelle Hutin a dû dégouter un psychanalyste, Tony Anatrella pour inventorier les méfaits du chanvre : self control détruit, éloignement de sa famille, de ses amis, fécondité des femmes sérieusement ruinée, spermatozoaires faiblaris, chan-



Enchaînement

Noir c'est noir

C'est passé inaperçu, mais le numéro de l'été dernier de Nantes Passion a présenté un programme d'animations dénommé «Sucré-Salé» en évoquant «l'enrichissement impressionnant de la ville, notamment par le commerce triangulaire de triste mémoire», avant d'enchaîner par : «C'est cette période d'échanges et de métissage qui inspire la programmation de Sucré-Salé». C'est de ces échanges simples, la liberté pour le travail forcé, le viol contre la vie sauve, que doivent naître les cultures métissées les plus passionnantes.

Trans-télé-génique

Le phénix de la petite lucarne

Joël, le retour. Après s'être fait virer de France 3* et condamner en correctionnelle pour un faux tract de dénonciation inventant des saloperies sur son rédacteur en chef, Joël Bonnemaïson s'était fait tout petit. Disparu. Sa retraite forcée lui a permis de publier «Le Fantôme du Puy du Fou», un roman commis sous le pseudo d'Antoine Morher, qui a obtenu en novembre 2002 un prix de la Société des écrivains de Vendée, soutenue par le conseil général du

Vicomte. De vilains camarades de l'extrême droite lui attribuent un autre bouquin, «Les quinze jours de Jean-Marie Le Pen», publié ce printemps sous le pseudo de Jean Baudet aux éditions de l'Aencre, une officine ultra de l'extrême droite qui tire son nom d'une librairie parisienne néo-nazie. Insurgeons-nous contre de telles calomnies. Bonnemaïson est aussi réapparu devant le CSA pour soutenir piteusement un projet de télé de proximité pour Nantes, concurrence peu crédible contre les candidats Socpresse,



d'autres perles : «La lutte contre le sida est devenue une entreprise associative considérable qui dispose de ressources financières et d'une stratégie de pouvoir et de perspectives idéologiques touchant à la société»**. Tout cela n'est bien sûr, que banal propos d'un divan entré de force dans un confessionnal. La fille du pépédégé d'Quest-France, qui est passée de la rubrique biblique du journal à l'intérim des éditos, n'oublie pas qu'elle a failli entrer dans les ordres. Si le destin ne l'avait poussée aux saintes écritures.

Ali Bokson

* Quest-France, le 2 janvier 2003.

** Le Monde, le 26 juin 1999.

*** La Croix, 21 juin 1996.

Justice techno-logique

Petit guide pour finir ruiné. Tenir une boîte de nuit, avec un DJ passant de la techno. Tout le reste en découle.

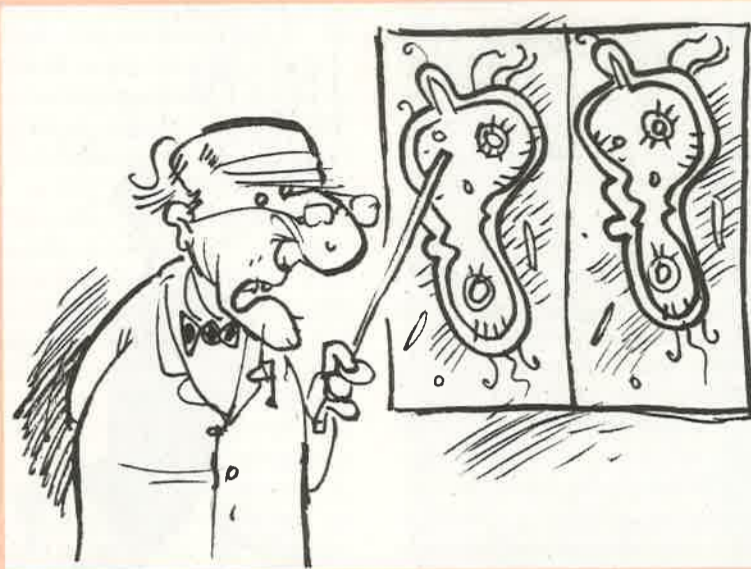
C'était en août dernier. Le 31. Bien imbibés, quelques joints par là-dessus, cinq copains s'abreuvent de musique techno dans la discothèque de Mouzeil «Le Phœbus», de minuit à 5 heures du mat, repicolent whisky, bière. Et plus. Ils ont 23 et 24 ans. Un des protagonistes de cette soirée funeste parle d'un joint proposé par un autre danseur sur la piste, alors qu'un autre dit avoir été abordé au bar pour acheter de la «synthé», un mélange de cocaïne et d'amphétamines. L'échange est qualifié par la justice de «très discret» puisqu'elle n'a trouvé que la déclaration de ce témoin. Aucune preuve du trafic dans la boîte, juste les deux dépositions. Après la fermeture du Phœbus, la petite bande se finit sur le parking, s'écroulant dans leur voiture et s'endormant par terre. Un de ces fêtards ne se réveillera jamais. Mort d'overdose à l'hosto de Cholet, treize heures après la fermeture de la boîte.

Il faut se méfier d'autrui

L'enquête désigne comme fautifs les gérants du night-club, Maurice, l'ancien typographe reconverti sur le

tard dans la musique tardive, et sa femme Christiane, condamnés en correctionnelle à Angers en première instance pour «aide à l'usage par autrui de stupéfiants». Deux mois de prison avec sursis, et trois mois de fermeture de la boîte. Ils ne s'en relèveront pas. On leur reproche d'avoir «mis à disposition de consommateurs de stupéfiants un établissement dans lequel des individus se livrent au trafic de cocaïne et d'héroïne». Basé sur les seules dépositions de deux des prévenus, amis de la victime, le jugement concède pourtant qu'il «n'est pas démontré que les offres ou les cessions (de produits toxiques) aient porté sur de grosses quantités».

Et considère comme facteur aggravant le fait que les gérants aient été dénoncés plusieurs mois plus tôt par un ancien videur affirmant sans preuve avoir vu des seringues sur le parking de l'établissement. Cette vengeance d'un salarié en pétard a pourtant tourné court, la procédure classée sans suite. Pour les juges, ça reste un signe avant-coureur. «Justifiée ou non, la procédure engagée à l'époque et ultérieurement classée avait nécessairement attiré l'attention (des gérants) sur les risques liés à l'organisation de soirées techno dont il est désormais connu de tous



ON CONSTATE BIEN DES SIMILITUDES ENTRE LE GÈNE DU NIGHT-CLUBBING ET LE VIRUS DE LA TOXICOMANIE

qu'elles attirent une population de jeunes gens en recherche de sensations fortes et des revendeurs de produits stupéfiants qui trouvent là une clientèle potentielle». Ah bon. La justice use même de la démonstration par l'absurde : «la surveillance, si elle a existé, était insuffisante ce soir-là, comme en témoigne l'absence d'incident signalé alors que les échanges de produits stupéfiants étaient particulièrement aisés». Trafic plausible, mais personne n'a rien vu. C'est donc que personne n'a voulu voir. Imparable sophisme qu'on pourrait extrapoler : si l'enquête

judiciaire n'a rien pu prouver, c'est qu'elle est forcément complice de quelque chose.

Il faut se reméfier d'autrui

La rumeur battant la campagne de Mouzeil après ce drame, et après la fermeture administrative de trois mois, la clientèle a fui l'établissement. Impossible de remonter les dettes jusqu'ici en voie de résorption. Le couple n'a plus rien, et droit à aucun chômage. À cinq ans de l'âge de la retraite. Les ennuis des gérants pourraient s'arrêter là. C'est sans compter sur M^r Mauras, brave mandataire

judiciaire, souverain pour gérer le dossier de liquidation, vivant sur la dépouille des sociétés en palpant 10% de la revente de leurs actifs. N'écouter que son sens acharné de l'équitable sévérité, qui l'a rendu célèbre chez ceux qu'il a liquidés, il s'occupe personnellement des gérants, sort de ses gonds, manie sans sommations l'ultimatum sous 48 heures, accuse la famille d'avoir «phagocyté le dossier», tance vertement. Tout ceci pour leur bien, ce que ces ingrats se refusent à admettre.

Dura lux sed lux

Le lampiste sous l'éteignoir

Avec ses p'tites lumières, il fait la nique aux étoiles. À Saint-Nazaire, les illuminations de Yann Kersalé font partie intégrante du décor, du patrimoine et de la marque nocturne de la ville. Pas question de faire nuit noire. À Nantes, le même artiste est subrepticement passé aux oubliettes. Escamotés, les lumignons de la Cathédrale, qui est désormais éteinte, le dispositif partiellement démonté, sans qu'il en soit officiellement avisé. Le bonhomme a du talent à revendre, et du tempérament à donner. Son premier projet s'appelait «La Ville Fleuve», et devait figurer en lumière la résurgence de l'eau disparue de la ville, sur plusieurs monuments emblématiques dont la Bourse, le théâtre Graslin, la Préfecture... La Ville a choisi de réduire ça à la Cathédrale, avec un pendant minimal sur la tour Bretagne. Square Fleuriot, on installa quand même les totems de béton incrustés de moniteurs télé, où devaient se lire les palpitations des marées donnant le pouls des lumières sur les monuments. On n'a rien vu. Installées en 1992, les lumières bleues du fronton de l'église ont été éteintes il y a cinq ans, quand les Monuments Historiques ont attaqué la façade pour la restaurer. «C'était l'occasion de remettre le matériel à niveau», se réjouit alors l'auteur. Lors de l'installation, la fibre optique était à ses débuts. Technologie parfaitement maîtrisée industriellement depuis. Mais non. La Ville garde le doigt sur l'interrupteur. Yann Kersalé ne sait toujours pas si c'est provisoirement définitif ou définitivement provisoire. Ou dérisoire à l'infini. «Le silence est assourdissant, confie-t-il à Lulu. Je n'ai aucun courrier officiel m'indiquant que le projet est terminé, ou abandonné. Je pense que certains auraient préféré une illumination pâtissière, de la décoration comme on en voit partout, copié d'une ville à l'autre. Les lobbies des concepteurs lumière et des fabricants de matériel font ça très bien. On choisit sur catalogue, comme du papier peint. Je suis en rupture totale avec cet esprit normalisé.» La normalisation ? Une éteinte à la liberté de l'artiste.

Pied à bis

L'œuvre d'art victime des précipitations

Plus de trois mois que les restes d'une œuvre d'art évaluée à plus de 76 000 euros pourrissent à l'air libre sous le hall d'un immeuble du quartier Bellevue. Installation de l'artiste anglo-germanique Rut Blees Luxemburg qui jouit d'une réputation solide sur la scène internationale, «Pied à terre lumière» est une commande publique de la Communauté urbaine de Nantes, liée au prolongement de la ligne 1 du tram. La Semitan, le commanditaire direct, pensait mettre du baume au cœur des riverains gênés par les travaux. Une série incroyable d'imprévus a mis à mal l'installation. Composée d'un caisson lumineux mettant en valeur une photographie grand format de la Loire, cette œuvre d'art n'est pas prête à être inaugurée. Ravagée par des infiltrations d'eau, «Pied à terre lumière» a été victime de toutes les précipitations ! On aurait bien voulu inaugurer en grande pompe, et vite, ce cadeau d'art contemporain à Bellevue, montrer que les socialistes ne délaissent pas les cités, surtout après la déroute électorale du 21 avril.

Enseigne 44, une des sociétés chargées des travaux, a cravaché pour livrer le chantier avant Noël 2002. Un beau fiasco. Les joints d'étanchéité entre le sol et l'épaisse plaque de verre ont pété. L'eau de pluie s'est engouffrée et l'image de La Loire s'est fait noyer, proprement liquidée. Fin novembre 2002, la plaque de verre est rayée dans tous les sens et l'artiste montre les premiers signes d'agacement. Quelques semaines avant, lors des réunions publiques avec les habitants de Bellevue, élus et maître d'œuvre affichaient une belle sérénité et une admiration sans limite pour le projet. On promettait de rénover les murs et les sols autour de l'énorme caisson lumineux, mais on avait oublié le plafond du porche. «On a accumulé les ennuis», concède André Herbreteau, élu aux Transports à la Cun qui se refuse à avancer le moindre chiffre quant au coût de la bavure. Il admet juste qu'il aurait «fallu peut-être tester ces joints un peu plus longtemps et rénover la toiture du porche avant de poser l'œuvre». Renvoyée à ses joints, Enseigne 44 risque bien d'avoir à payer la note. La Semitan n'en démord pas : «L'entreprise est soumise à des obligations de résultats. Nous ne sommes pas en conflit mais il y aura des négociations»,

pour savoir qui doit payer ! L'inauguration officielle prévue ce printemps 2003 est remise aux calendes grecques. Une nouvelle réalisation identique a été demandée à l'artiste pour remplacer la première mouture aux trois quarts salopée. Elle n'a qu'à faire une photocopie.

Micipsa Machin



Abonnement
20 € = 10 numéros

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Chèque à l'ordre de
La Lettre à Lulu,
11 rue des Olivettes
44000 Nantes